

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 11

Vorwort: Billet du président
Autor: Fournier, A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

SALUT L'AMI...

*Vu l'abondance de matière,
le rédacteur n'a qu'à se taire;
pourtant il ne peut s'empêcher
de te faire partager
cette pensée trouvée au revers
d'un calendrier...*

*Les abeilles ne travaillent que
dans l'obscurité.*

*La pensée ne travaille que dans
le silence.*

Et la vertu dans le secret.

Bonne lecture.

J.-P. Cochard

Billet du président

LETTRE À MON AMI AMBROISE

Dans mon billet du mois dernier, je te faisais part, Ambroise mon lecteur, des soucis qui hantaient alors les nuits de notre ami Rodolphe Biselx, président de la Commission d'élevage SAR. Aujourd'hui, c'est avec plaisir et un brin de satisfaction que je puis porter à ta connaissance que, depuis mi-octobre, M. Biselx peut à nouveau dormir sur ses deux oreilles. Pour lui, le pas est franchi. Le règlement de la Commission d'élevage SAR (CE) a passé le cap du groupement des moniteurs éleveurs. Ce règlement devra maintenant passer par le crible du Comité cen-

tral SAR avant d'affronter l'Assemblée des délégués du 17 mars 1984. Ce même règlement est si bien élaboré qu'il traversera sans peine le premier et qu'il sera approuvé sans coup férir par la seconde.

Cela me donne l'occasion de relever ici la dette de reconnaissance que tout apiculteur de Romandie a contractée envers les promoteurs de notre Commission d'élevage SAR. Que les ouvriers de la première heure, **M. Robert Bovey**, ancien président SAR, **M. Hans Schneider**, collaborateur de notre Institut apicole du Liebefeld, **les moniteurs éleveurs d'hier et ceux d'aujourd'hui** soient vivement remerciés pour l'excellent travail

de sélection accompli pendant plus de vingt ans. J'écrirai plus longuement sur les mérites de ces pionniers de la sélection lorsque le règlement de notre Commission d'élevage SAR aura reçu la bénédiction du Comité central et celle de l'Assemblée des délégués SAR du printemps prochain. Nous pourrons alors chanter à l'unisson les bienfaits de la sélection et du même coup de notre Commission d'élevage SAR tant enviée par nos voisins de Suisse et d'ailleurs!

A ta question: «Quoi de nouveau au sujet de la varroase?», je te répondrai tout simplement ceci, Ambroise de la SAR, mon cher lecteur: avant de courir sur les lieux pour éteindre le feu, les hommes du service du premier échelon des sapeurs-pompiers sont sur leurs gardes, mais ils ne prennent ordinairement pas la route avant l'annonce du sinistre et la localisation de ce dernier. La varroase n'a pas — à ce jour — été décelée à l'intérieur des frontières de notre pays. Les scientifiques de notre Institut apicole du Liebefeld et les responsables de notre Office vétérinaire fédéral connaissent bien ce problème qui préoccupe les apiculteurs suisses et, en temps opportun, ils ne manqueront pas de diffuser instructions et prescriptions. Attendons et regardons venir! N'oublions pas que lorsque ce mal tant redouté sera parmi nous, il nous faudra, bon

gré, mal gré, apprendre à le côtoyer et chercher le moyen de le maîtriser.

Un mot encore, mon cher Ambroise, pour t'informer que le samedi 8 octobre dernier environ 200 apiculteurs, venus de tous les coins de Suisse romande, se sont rencontrés au Ciniéma Corso de Martigny pour apprécier l'intéressante conférence donnée par notre administrateur-caissier, M. Georges Fragnière. Le sujet était... on s'en doute... **Pour assurer un bon rendement du rucher.** Il est vrai que notre grand argentier SAR connaît la musique lorsqu'il parle «rendement»!

A peine étais-je de retour de la journée apicole du Comptoir de Martigny que je me suis dirigé du côté du lac de Neuchâtel pour me joindre à nos amis apiculteurs de la Menthue. Ils fêtaient, le dimanche 9 octobre 1983, le 75^e anniversaire d'existence de leur société. Cette fête fut belle à tous points de vue:

- si le soleil resta au-dessus des nuages, ses rayons étaient dans le cœur de chacun des participants;
- si la pluie ne nous importuna pas, le vin et la bonne humeur coulaient à flots dans la salle polyvalente, ô combien sympathique!, des gens d'Yvonand;
- si le souci de faire plaisir se lisait sur le visage des organisateurs, le radieux sourire des

accompagnantes fit dire à quelqu'un de mes amis que les gens du Nord vaudois ont un sens bien affiné de l'hospitalité.
Que vivent la Commission

d'élevage, le Comptoir de Martigny, la section de la Menthue, pour que vive la SAR.

Sion, le 14 octobre 1983.

A. Fournier

Conseils aux débutants

NOVEMBRE 1983

La saison apicole 1983 fut loin d'être extraordinaire. Certains ronchonnet, d'autres sourient, mais tous, j'en suis sûr, demeureront apiculteurs. C'est dans les moments difficiles que doit se forger la conviction. Les succès futurs — et il y en aura sans doute — ne feront que l'aviver et quelles seront alors vos satisfactions !

Voyez-vous, l'année 1982 fut une saison exceptionnelle pour nos amis viticulteurs. La récolte fut très abondante, mais malheureusement de qualité moyenne. Nous en avons bien besoin, nos caves étaient vides. Nos soifs légendaires n'ont pas encore eu raison de ces stocks. En 1983, la quantité est nettement plus faible, mais alors quel millésime !

A chacun son tour, cette année encore les viticulteurs, l'année prochaine beaucoup d'autres, mais aussi les apiculteurs.

L'hiver approche, les travaux au rucher sont terminés. Les abeilles ne doivent plus être dérangées sous aucun prétexte. Il vous suffira de contrôler, une fois ou l'autre, que le vent ou le gibier n'a pas causé de dégâts, ou que de mauvais plaisants n'ont pas fermé vos tirettes. Préparez-vous également à tirer le bilan de cet exercice, avec rigueur et sans indulgence. Si vous n'êtes pas entièrement satisfaits de votre matériel ou de vos installations, réfléchissez bien avant d'entreprendre vos travaux. Les apiculteurs sont tous pleins d'imagination, mais tout n'est plus à inventer. Les systèmes de ruches traditionnelles ont fait leurs preuves, alors pas de dépenses hasardeuses. Mais ne remettez pas pour autant les réparations indispensables à plus tard, sinon, comme beaucoup de vos collègues en ont déjà fait la désagréable expérience, le printemps arrivera avant que vous soyez prêts.